

Pourquoi n'y-a-t'il pas de volontaires ?

Face à la recrudescence des saisies de produits stupéfiants sur les ports français, la DGDDI a décidé de se doter de plusieurs « camionnettes scanner » financées en grande partie par des fonds européens. L'une d'elles sera positionnée sur le port du Havre et armée par la BSEC. Malgré les demandes répétées du SNAD CGT pour obtenir un groupe de travail sur les moyens non intrusifs, l'achat des « camionnettes » est acté.

Alors que les méthodes des trafiquants de drogue sont de plus en plus sophistiquées, la DG a donc décidé, **sans concertation ni test préalable sur leur efficacité**, de lancer un appel d'offre sur l'achat de plusieurs de ces « camionnettes ».

Pourtant, il s'avère qu'il a un **pouvoir de pénétration 50 fois inférieur à un SMS ou au Sycoscan !**

Au vu des piteuses performances de cet outil, il a été décidé de scanner les conteneurs sur les 4 côtés...quel progrès !

**L'opérateur image analysera 4 images pour le prix d'une...
quadruplant ainsi le temps d'analyse d'un conteneur.**

Cerise sur le gâteau, contrairement à l'argument avancé par l'administration vantant un outil rapidement déployable, le fait de scanner les 4 cotés d'un conteneur impliquera un doublement du périmètre de zonage en comparaison d'un SMS.

Initialement, ces « camionnettes » étaient prévues pour la lutte contre le trafic de tabac (douane infos de décembre 2022) puis soudainement la DG a décidé de déployer ce matériel pour contrer le trafic de drogue.

Le DR du Havre parle d'un outil complémentaire au Sycoscan qui sera positionné sur les différents quais du port du Havre.

**Comme indiqué plus haut, les performances n'étant pas au RDV,
seuls les rip off seront recherchés...quelle ambition!
Alors qu'en parallèle, les trafiquants innovent sans cesse,
expliquant la quasi disparition des saisies sur rip off.**

Les agents de la BSEC ont toujours su s'adapter à l'évolution du matériel imposé par l'administration (Camari, permis poids lourds, SMS...). Ils regrettent de ne jamais être sollicités afin de faire part de leur expérience en matière de moyens non intrusifs. Et ce, toujours dans l'intérêt de l'administration.

Jusqu'à récemment, la DG pensait que le Camari option accélérateur (Sycoscan, SMS) des agents de la BSEC était compatible avec celui des « camionnettes ». Finalement la législation exige de passer le Camari option générateur, cet élément nous convainc qu'ici de nouveau, il est fait preuve d'amateurisme et que le dossier n'est pas maîtrisé dans ses aspects essentiels.

Du coup, si l'on respecte l'ordonnance de 2007, les agents voulant utiliser la « camionnette » sont dans l'obligation de faire une formation d'une semaine suivie d'un écrit puis d'un oral.

Au lieu de quoi, l'administration assure que seulement une épreuve orale sera de rigueur quand rien n'est encore acté. L'administration garantit aux agents que le mémoire présenté à l'oral sera réalisé dans les grandes lignes par la DG. **Cela ne choque personne ?**

Le DR du Havre a précisé lors de la dernière RMI de la BSEC, que cette formation se ferait sur la base du volontariat, ainsi il a demandé au CSDS « d'identifier » les éventuels volontaires. Pourtant les mots utilisés déguisent les intentions car il s'agit bien de désigner d'office des agents non volontaires initialement.

Quant au cadre d'une « identification », il reste encore à déterminer la portée de cet élément de langage.

Toutefois, il sert à masquer les duperies et les mensonges d'une Administration qui n'assume pas.

A défaut d'écouter les agents, la hiérarchie locale les infantilise.

Quelle coïncidence ! fin janvier, malgré des conditions météorologiques déplorables (neige et verglas), les agents de la BSEC ne pouvant venir au travail, n'ont pu bénéficier d'une AEA contrairement à tous les agents de la surveillance de la DI Normandie. Légitimement, la question d'une punition collective surgit, punition qui viserait le fait de ne pas être volontaire au Camari option générateur ?

De plus, les discours officiels de la hiérarchie sur les « camionnettes » visent à valoriser l'outil alors même que tout le monde est conscient des limites vite dépassées de ce dernier. A quoi bon ce petit jeu ?

Les ouvertures de conteneurs effectuées à quai par la BSEN s'avèrent, dans bien des cas, plus efficaces et plus rapides qu'un déploiement de « camionnettes ».

**L'investissement dans un SMS, malgré ses limites,
aurait eu le mérite de maintenir un haut niveau de contrôle.
Il n'est pas trop tard pour faire les bons choix.**

Il n'est pas tolérable que l'argent public soit utilisé à mauvais escient. La lutte contre la fraude fait les frais de choix ne tenant pas compte des résultats escomptés.

Il n'en reste pas moins que cette « camionnette » est prévue d'arriver pour mi-2024; une approche différente dans le respect et dans l'écoute des agents, peut sans aucun doute éviter de prolonger cette crispation. En outre, l'investissement personnel des agents mériterait une reconnaissance financière.